

Objectif
Projet
Travail
Inclusion
Modulables

DURÉE



8 mois (960 heures)
4 entrées groupées par an

EFFECTIF



8 places par groupe

Ouverture de droit à rémunération conforme à la réglementation en vigueur

PUBLICS

OPTIM est accessible à un public mixte, possédant la qualité de « travailleur handicapé » (RQTH) sur décision CDAPH (MDPH) avec un accord de prise en charge Assurance maladie. Il concerne toute personne :

- Considérée comme éloignée de l'emploi possédant une expérience professionnelle
- Ayant un état de santé stabilisé et compatible avec le suivi d'un parcours en collectif
- Ayant besoin d'un accompagnement spécifique pour sécuriser la situation personnelle en amont de l'élaboration d'un projet professionnel
- Ayant l'envie de se mobiliser et de s'investir dans son parcours

OBJECTIFS

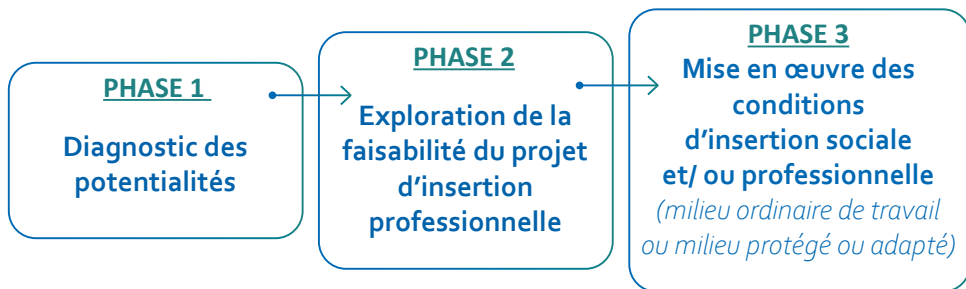
Ce dispositif vise la recherche et mise en œuvre des conditions favorables à une insertion socio-professionnelle :

- Remobilisation-redynamisation, permettant de retrouver rythme et organisation personnelle/de travail
- Gestion des relations interpersonnelles, développement de la communication
- Développement ou acquisition de l'autonomie et de la confiance en soi
- Évaluation des capacités et freins au retour à l'emploi
- Gestion de la vie quotidienne
- Préparation d'un projet personnalisé source de motivation
- Travail autour de l'acquisition de compétences-clés.

VALIDATION ET PERSPECTIVES

- Élaboration d'un bilan final avec préconisations, transmis à la MDPH de la personne.
- Poursuite possible sur le dispositif d'ALTERNANCE INCLUSIVE sous réserve de validation à l'issue d'OPTIM (bilan et préconisations) si un projet d'insertion directe est confirmé dans l'entreprise, validé par la CDAPH.

CONTENU DU PARCOURS OPTIM



Activités de redynamisation

Engagements dans une activité bénévole

Ateliers de compétences-clés

Ateliers d'expression

3 périodes en entreprise

ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement individuel et personnalisé par une équipe interdisciplinaire
- Formateurs référents de l'action
- Conseiller en Insertion Professionnelle
- Équipe médico-psycho-sociale (médecins, infirmière, psychologue du travail, neuropsychologue, assistante sociale)

CAPACITÉS REQUISES

- Maîtriser les bases de la lecture et de l'écriture en langue française
- Potentiel d'autonomie
- Capacité à communiquer, à travailler en équipe, à intégrer un collectif et ses contraintes
- Capacité d'attention et de concentration

Pré-accueil :

Rencontre préalable avec le secteur médico-psychologique pour recueil des besoins et adaptations nécessaires.

Visites de l'établissement :

Organisées par l'ESRP et obligatoires avant l'entrée, avec ou sans décision d'orientation.

ESRP de Béterette

Etablissement et services de réadaptation professionnelle

1 avenue Copernic - 64000 PAU

05 59 06 10 33 - contact@crp-beterette.com

Un groupe de



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun